



© Amnesty International

ÉTUDE DE CAS

Janvier 2025



Mobilisation populaire en Algérie

*La campagne pour la libération
des détenus du Hirak en 2024*

TABLER DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
I. MOBILISATION PENDANT LE RAMADAN : UNE SYMBOLIQUE FORTE	4
II. LE RÔLE DES RÉSEAUX SOCIAUX	5
III. CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS EN 2024	6
IV. CONCESSIONS SYMBOLIQUES ?	7
CONCLUSION	8
SOURCES	9

INTRODUCTION

Le Hirak est un mouvement populaire de protestation pacifique né en février 2019 en Algérie, en réponse à l'annonce de la candidature d'Abdelaziz Bouteflika à un cinquième mandat présidentiel. Ce mouvement a rapidement évolué et s'est étendu à la dénonciation de la corruption, de l'autoritarisme et des atteintes aux libertés politiques.

En 2024, les revendications du Hirak restent largement insatisfaites, la répression contre les militants, journalistes et manifestants s'intensifie, alors qu'on dénombre plus de 220 détenus d'opinion toujours sous les verrous pour leur association avec le Hirak. Ils deviennent un symbole pour l'opposition et d'importantes manifestations se tiennent en leur faveur.



© Amnesty International

I. MOBILISATION PENDANT LE RAMADAN : UNE SYMBOLIQUE FORTE

En avril 2024, pendant le mois du Ramadan, la campagne pour la libération des détenus d'opinion a pris une ampleur inédite. Cette période de solidarité et de réflexion spirituelle renforce la symbolique des manifestations organisées durant ce mois.

Des associations de défense des droits humains algériennes et internationales ont lancé le mouvement le 3 avril par un appel aux autorités algériennes pour « libérer les détenus injustement emprisonnés » et « ouvrir l'espace civique ».¹

Cet appel a été lancé dans un communiqué signé par une vingtaine d'organisations internationales et nationales, dont la Fédération internationale pour les droits de l'homme (FIDH), l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), Euromed, et Front Line Defenders, mais aussi Ibtykar et le Comité national pour la libération des détenus (CNLD).

Le communiqué rappelle que les autorités ont abusivement poursuivi « des citoyen.nes, dont des militant.es, journalistes et défenseur.es des droits humains, pour avoir exercé leurs droits fondamentaux, y compris pour des accusations infondées d'appartenance à des entités terroristes. Elles ont également multiplié les actions judiciaires arbitraires contre des organisations de la société civile, des partis politiques d'opposition, des syndicats et des médias indépendants ».

Le communiqué insiste sur le fait que, « à ce jour, plus de 200 personnes sont encore

emprisonnées pour avoir exprimé leur opinion et exercé leurs droits fondamentaux. Parmi elles, des figures du Hirak telles que Brahim Laâlami et Mohamed Tadjadit, qui cumulent presque 60 mois d'incarcération depuis 2019, Mohad Gasmi détenu depuis juin 2020 et le journaliste Ihsane El Kadi, condamné à sept ans d'emprisonnement dont cinq fermes. Au-delà de ces cas, des personnes anonymes ou peu connues sont arbitrairement emprisonnées. Nombre d'entre elles sont en détention préventive depuis des mois. Ces détenus viennent s'ajouter à des cas anciens dont Mohamed Baba Nejar en est le plus emblématique. »



Protestation pour la libération des détenus du Hirak.

Les familles des détenus, les militants et les soutiens internationaux organisent des veillées nocturnes et des marches pacifiques après la rupture du jeûne, appelant à la justice et à la liberté pour les prisonniers d'opinion. Il n'existe pas à ce jour de chiffre exact du nombre de participants, mais la presse locale et européenne les estime à plusieurs milliers.

¹ Riposte internationale, «Algérie : Il faut libérer les détenus et ouvrir l'espace civique», publié le 5/04/2024

II. LE RÔLE DES RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux jouent un rôle central dans la campagne. Sur Twitter, Facebook et Instagram, des hashtags comme #LibérezLesDétenus2024 et #HirakContinue2024 sont massivement partagés en avril. Les militants numériques organisent des campagnes de sensibilisation, partagent des portraits des détenus, et publient des vidéos d'appels de leurs familles. Le mouvement Ibtykar a par exemple publié douze portraits, sur Facebook et à travers une plateforme Linktree, qui renvoie à des informations précises sur des détenus emblématiques. La diaspora algérienne, particulièrement active en France et au Canada, relaye ces contenus, appelant les gouvernements étrangers à faire pression sur les autorités algériennes. Les réseaux sociaux deviennent ainsi un outil de lutte contre la censure et permettent de maintenir une attention médiatique sur la situation en Algérie.

Le hashtag « Manich radi » (« je ne suis pas satisfait », en arabe) a fait irruption en décembre 2024 sur les réseaux sociaux. Une campagne qualifiée d'« hostile » par plusieurs journaux algériens proches du régime,² auquel répond un autre hashtag, « Ana mâa bladi » (« Je suis avec mon pays »), repris par des citoyens pour affirmer leur solidarité avec les institutions. « *Que personne ne pense que l'Algérie peut être dévorée par un hashtag, nous protége-*



Algérie - Le Hirak sous surveillance
© Amnesty International

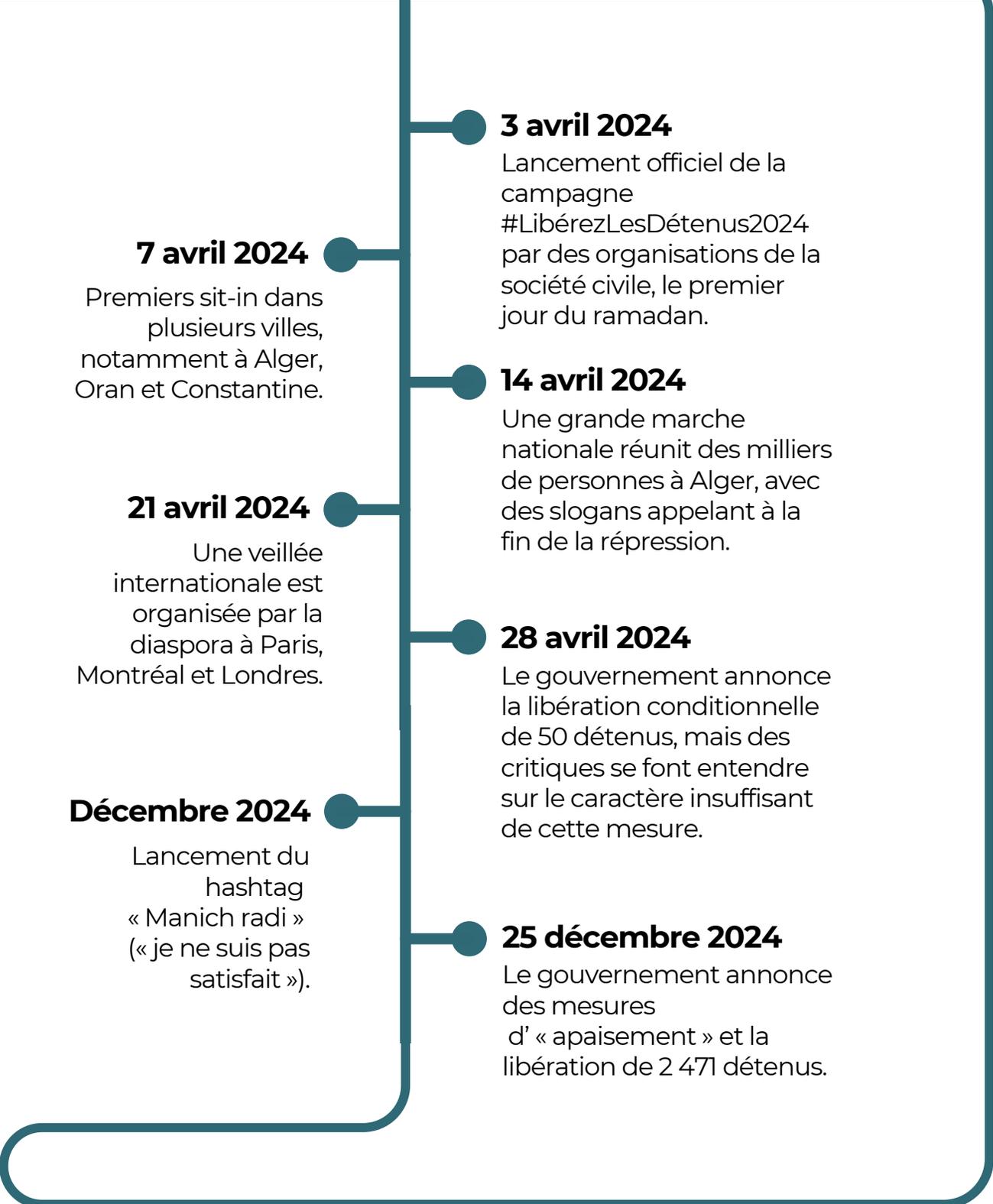
-rons ce pays dont le peuple a le sang des martyrs qui coule dans les veines », a réagi le président Tebboune.

La reprise massive de ce hashtag a provoqué, selon le Matin d'Alger, "un raidissement sécuritaire. Les organisations de défense des droits de l'homme ont documenté une série d'interpellations et poursuites judiciaires contre des activistes [...] Parmi les personnes dont l'arrestation a suscité la controverse figure le militant politique et journaliste Abdel Ouakil Blam, qui a été libéré dimanche soir après avoir été interrogé pendant des heures." ³

² Le Monde, "En Algérie, le président Tebboune annonce des mesures d'« apaisement » et la libération de 2 471 détenus", publié le 26/12/2024

³ Le Matin d'Algérie, #Manish Radhi'(je ne suis pas d'accord) fait paniquer le régime, publié le 25/12/2024

III. CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS EN 2024

- 
- 7 avril 2024**
Premiers sit-in dans plusieurs villes, notamment à Alger, Oran et Constantine.
 - 21 avril 2024**
Une veillée internationale est organisée par la diaspora à Paris, Montréal et Londres.
 - Décembre 2024**
Lancement du hashtag « Manich radi » (« je ne suis pas satisfait »).
 - 3 avril 2024**
Lancement officiel de la campagne #LibérezLesDétenus2024 par des organisations de la société civile, le premier jour du ramadan.
 - 14 avril 2024**
Une grande marche nationale réunit des milliers de personnes à Alger, avec des slogans appelant à la fin de la répression.
 - 28 avril 2024**
Le gouvernement annonce la libération conditionnelle de 50 détenus, mais des critiques se font entendre sur le caractère insuffisant de cette mesure.
 - 25 décembre 2024**
Le gouvernement annonce des mesures d'« apaisement » et la libération de 2 471 détenus.

IV. CONCESSIONS SYMBOLIQUES ?

Les libérations annoncées par les autorités en avril 2024 sont largement perçues comme des gestes symboliques. Si plusieurs figures emblématiques du Hirak sont relâchées, aucune garantie n'est offerte concernant l'arrêt des arrestations arbitraires. De nombreux militants rapportent être surveillés ou convoqués pour de nouveaux procès, rendant les avancées peu durables. La stratégie du pouvoir semble ainsi viser à apaiser les critiques sans répondre aux revendications profondes du Hirak.

En décembre 2024, les libérations s'annoncent plus conséquentes. Le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé dans un communiqué le 25 décembre, « des mesures de grâce présidentielle au profit de 2 471 détenus » et « des mesures d'apaisement » pour « huit détenus [en détention provisoire] dans l'attente des procédures d'enquête et de jugement ». Le communiqué ne donne aucun nom et ne précise pas les modalités de ces mesures. Il annonce en outre des réductions de peine et des « grâces totales » pour quatorze individus « condamnés définitivement pour des crimes d'atteinte à l'ordre public ». Avec ces gestes, « M. Tebboune veut surtout desserrer l'étau après les pressions internationales qu'il a reçues dans l'affaire Sansal et après la vague de mécontentement que les Algériens ont

manifesté sur les réseaux sociaux », estime pour Le Monde le militant Saïd Salhi, réfugié en Belgique. « Nous avons remarqué que les “grâces” présidentielles ne signifient pas un relâchement dans la répression, souligne Zaki Hannache. À chaque phase de libération succède une vague de répression encore plus intense et qui se solde par des interpellations et de nouvelles mises sous mandat de dépôt. »⁴

⁴ Le Monde, “En Algérie, le président Tebboune annonce des mesures d'« apaisement » et la libération de 2 471 détenus”, publié le 26/12/2024

CONCLUSION

La campagne de 2024 pour la libération des détenus du Hirak illustre la persistance d'un mouvement citoyen face à une répression tenace. Si les annonces de libération doivent encore être suivies d'effets, elles montrent pour le moins le poids des mobilisations massives sur les réseaux sociaux.

Les annonces de décembre 2024 laissent penser que la mobilisation internationale plus importante suite à l'arrestation du journaliste Boualem Sansal a obligé le gouvernement algérien à donner une réponse.

La pression internationale, exercée à partir d'un cas symbolique, s'est montrée décisive dans cette réaction, et couplée à l'effet d'avalanche des hashtags de protestations, a obtenu des promesses de libération plus conséquentes.



© Amnesty International

Sources

- AMNESTY INTERNATIONAL, *Algeria : Detentions escalate amidst Hirak protests*, avril 2024.
- HUMAN RIGHTS WATCH *Algeria: Arbitrary arrests and symbolic releases*, mai 2024.
- LE MATIN D'ALGERIE *La répression en Algérie : surveillance et contrôle totale des libertés*, 4 novembre 2024
- LE MATIN D'ALGERIE, *#Manish Radhi'(je ne suis pas d'accord) fait paniquer le régime.*, 25 décembre 2024
- LE FIGARO *Algérie : une campagne pour rappeler le sort des détenus d'opinion*, Adam Arroudj, 23 mars 2024
- MIDDLE EAST EYE *Algérie : des ONG appellent à la libération des "détenus d'opinion"*, 7 avril 2024
- LE MONDE, *En Algérie, le président Tebboune annonce des mesures d'« apaisement » et la libération de 2 471 détenus*, le 26 décembre 2024